

COMMUNE D'ECHICHENS

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

plan de détail ■ zone centrale 15 LAT "Colombier"

Approuvé par la Municipalité d'Echichens dans sa séance du

Le Syndic : Philippe JOBIN La Secrétaire : Laure PINGOUD

Soumis à l'enquête publique du au

Le Syndic : Philippe JOBIN La Secrétaire : Laure PINGOUD.

Adopté par le Conseil communal d'Echichens dans sa séance du

Le Président : Marc AUDARD La Secrétaire : Nancy STIRNIMANN

Approuvé par le Département compétent, Lausanne, le

La Cheffe du Département : Christelle LUISIER BRODARD

Entrée en vigueur, le

CE valotton et chanard SA architectes - urbanistes FSU Lausanne, le 15 mai 2023
rue de Bourg 28 1003 Lausanne tél. 021 310 01 40 info@ceapartners.ch
15001 ZS JD YL DG K:\MANDATS\Echichens\15001_PDCCom_PGA\05_plans\15001_PGA_V14_etrq_pub.vwx

Le plan de détail est établi sur la base du plan cadastral fourni par l'ASIT, le 16 février 2023, contrôlé par :

BBHN SA
Ingénieurs et Géomètres brevetés
Avenue de Lonay 17b
1110 Morges

Authentifié conformément à l'article 15 RLAT par, ingénieur géomètre breveté à Morges,
le :

PLAN DE DÉTAIL



LÉGENDE

échelle 1:1'000

□ périmètre du plan de détail

CONSTRUCTIONS

- ▨ secteur de protection du site bâti 17 LAT
- aire des bâtiments à conserver
- aire des bâtiments à améliorer
- aire des autres bâtiments
- ▨ aire d'évolution des constructions nouvelles
- ▨ surface de plancher déterminante

- aire d'installations publiques
- ⓪ l'église
- ⓪ stationnement du village
- ▨ limite des constructions. Toutes dispositions contraires et antérieures à ce plan sont abrogées

ESPACES LIBRES DE CONSTRUCTION

- aire de dégagement
- aire des aménagements extérieurs
- aire de verdure

À TITRE INDICATIF

- ▨ région archéologique
- objet classé monument historique (MH)
- objet inscrit à l'inventaire cantonal (INV)